

PER

L-520

BNQ

Tableau de Bord

de l'agglomération urbaine de Montréal



Entreprises
et environnement:
agir plutôt que subir

Partenaire exclusif



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development

Canada



Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Board of Trade of Metropolitan Montreal

Table des matières



- > **Éditorial**
Entreprises et environnement : agir plutôt que subir >> 3



- > **Survol et tendances**
États-Unis >> 4
Canada >> 5
Québec >> 6



- > **Notre conjoncture économique**
Marché du travail >> 7
Marché de l'habitation >> 8
Marché financier >> 9
Commerce extérieur >> 11



- > **Économie du Grand Montréal**
La hausse du prix de l'énergie : inéluctable ? >> 12



- > **Clin d'oeil sur Montréal**
Réconcilier la performance environnementale et la performance financière de l'entreprise : des stratégies gagnantes >> 14



- > **Chroniqueur invité**
L'art de la cohabitation : une condition *sine qua non* de l'évolution de Montréal >> 16



- > **Chronique DEC**
Causes et perspectives de la hausse des prix pétroliers >> 18

Le présent document porte sur des données d'avant le 2 novembre 2005.

Tableau de Bord est une publication trimestrielle de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain réalisée en partenariat avec Développement économique Canada.

Directrice de la publication
Chantal Bouvier

Révision et coordination
Madeleine Murdock

Conception graphique
Talengo design inc.

Également disponible
sur le site Web de la Chambre :
www.ccmq.ca

Pour nous joindre :
380, rue St-Antoine Ouest
Bureau 6000, Montréal QC H2Y 3X7
Tél. : (514) 871-4000
Télé. : (514) 871-1255

Rédacteurs
Aude Perron
Frédéric Dumais

Collaboration
Paul Lanoie, HEC Montréal
Benoit Labonté, arr. Ville-Marie
François Legrand, DEC

Impression
Au Point – Reprotech

Société canadienne des postes –
Envoi de publications canadiennes –
Convention no 40063203

Éditorial

Entreprises et environnement : agir plutôt que subir

Par Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain



L'environnement aura été à l'avant-scène cet automne à Montréal, et cela, sous plusieurs formes. Il y a eu, bien évidemment, les contrecoups de l'ouragan Katrina et la flambée soudaine – qui s'est depuis résorbée – des prix du pétrole. Nous avons eu droit également à la tenue à Montréal de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique. La campagne électorale pour la mairie de Montréal, quant à elle, en faisant de la propreté le principal enjeu

des débats, nous a rappelé que nous ne sommes pas indifférents à la qualité de notre environnement immédiat. Même Wal-Mart, par l'adoption d'une politique environnementale à l'égard de ses fournisseurs, a fait sa part pour garder l'environnement au cœur de l'actualité.

Cela dit, si l'automne 2005 a été celui de l'environnement, est-ce à dire qu'il s'agit d'un phénomène «saisonnier», d'une mode qui s'apprête à changer ? Avec le litre d'essence qui est redescendu sous la barre du 1 \$, c'est une conclusion qui est tentante, mais qui n'en est pas moins erronée. Les enjeux environnementaux – et plus encore, la sensibilité du public et des consommateurs face à ces enjeux – sont là pour rester. D'ailleurs, le prix de l'essence au moment d'écrire ces lignes n'est pas tant perçu comme un retour à la normale, mais bien comme une situation passagère et exceptionnelle. Il en va de même pour les attentes à l'égard de l'impact environnemental des entreprises : elle n'iront pas en diminuant, loin de là. Aussi, c'est ce qui m'amène à suggérer que l'occasion est belle, pour le milieu des affaires, d'être à l'avant-garde du «virage vert».

La première raison en est une de compétitivité. Que ce soit sous l'angle des exigences imposées aux entreprises, ou en termes de produits et services bénéfiques pour l'environnement pour lesquels il y aura une demande croissante, les entreprises qui investissent aujourd'hui dans l'amélioration de leur bilan environnemental investissent également dans leur compétitivité future. Il s'agit au fond d'une pratique d'affaires qui n'a rien de nouveau : anticiper le changement pour mieux en tirer profit. Et c'est aussi quelque chose qu'un bon nombre d'entreprises font déjà.

Une autre raison, c'est la nécessité de placer le secteur privé au rang de partenaire dans les efforts de protection et de mise en valeur de l'environnement. Il ne faut pas se le cacher, de nombreuses décisions relatives aux questions de nature environnementale comportent des répercussions économiques de grande importance. Néanmoins, les intérêts économiques et environnementaux ne doivent pas obligatoirement entrer en constante opposition. Ainsi, s'il est indé-

niable que l'atteinte d'objectifs environnementaux doive nécessiter certains efforts et sacrifices, il est clair qu'une participation active aux prises de décisions permettra au secteur privé de mieux partager ses préoccupations et d'éviter des impacts économiques graves. Bref, l'idée est d'agir dès aujourd'hui plutôt que de subir d'éventuelles mesures et exigences dont les entreprises pourraient être la cible.

Dire que les entreprises doivent prendre un certain leadership environnemental ne doit pas être interprété comme un signe qu'elles sont complètement inactives. Souvent, c'est tout le contraire. Toutefois, au-delà des murs de l'entreprise et de ses employés, beaucoup de ces initiatives demeurent relativement inconnues du public. Dans ce contexte, il y a tout lieu de communiquer efficacement au grand public la prise d'initiatives et de les ériger en exemples à suivre.

Cela étant dit, il est aussi vrai que lorsqu'une entreprise vante sa sensibilité et ses actions environnementales, cela est souvent considéré comme étant plutôt un exercice de relations publiques. Mais cela importe peu si les actions à l'origine des sorties publiques sont bien réelles. En fait, cela ne fait que renforcer l'idée qu'à une époque où les consommateurs accordent une valeur croissante à l'action environnementale de l'entreprise de qui ils achètent, l'intérêt environnemental autant que l'intérêt économique peuvent être tout à fait compatibles.

Dans ce contexte, il est essentiel que les véritables actions environnementales des entreprises soient à la hauteur de leurs affirmations. Mais plus encore, il serait important que les entreprises fassent valoir ces actions autrement que par «l'auto-congratulation» et participent justement davantage à l'intérieur des forums environnementaux. Un bel exemple de la forme que cela peut prendre est le plan de développement durable de la Ville de Montréal. D'une part, l'adhésion au plan suscite la prise d'engagements par chacun des signataires. D'autre part, cette initiative permet de partager des expériences inspirantes et de donner une portée accrue à ces actions.

Et surtout, cela place les entreprises parmi celles qui portent et déterminent les initiatives, plutôt que celles qui les subissent. ■

Survol et tendances

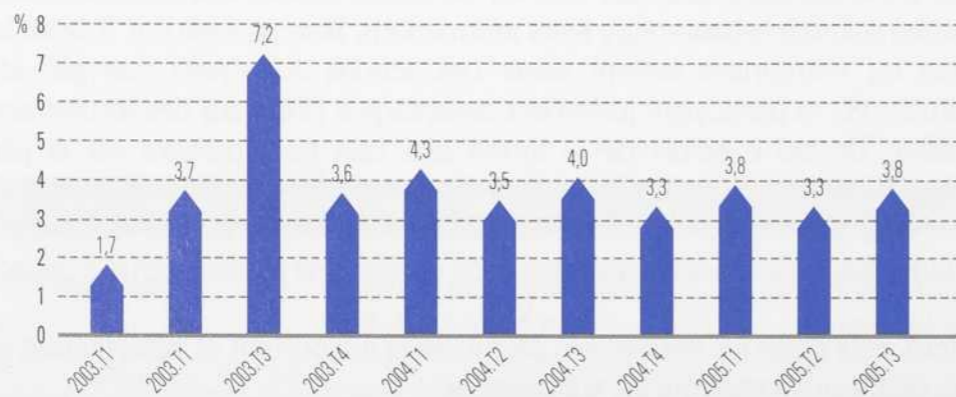
États-Unis

En dépit des ouragans, Greenspan maintient le cap

Dans ce portrait de l'économie américaine, il serait difficile de passer sous silence les ouragans Katrina et Rita, qui ont successivement frappé le sud-est des États-Unis à la fin de l'été. On n'a pas encore saisi la pleine mesure de l'impact de ces catastrophes naturelles, mais nul doute qu'elles sont venues brouiller les cartes.

Le marché du travail n'a pas déçu ni en juillet (+277 000) ni en août (+211 000). Néanmoins, en septembre, sous l'effet Katrina, la **création d'emplois** a fait volte-face et enregistré des pertes (-35 000) pour la première fois depuis avril 2003. Selon les analyses préliminaires, Katrina et Rita auraient dépouillé plus de 500 000 personnes de leur emploi. À cela, il faut ajouter la morosité dans le secteur automobile qui n'augure rien de bon : GM compte supprimer 25 000 postes, et Ford entend lui emboîter le pas en 2006. Cependant, le taux de chômage à 5 % en juillet, a glissé à 4,9 % août – un niveau qui n'avait pas été vu depuis les événements du 11 septembre. S'il est repassé à 5,1 % en septembre, il indique tout de même que l'économie fonctionne près de sa pleine capacité.

En effet, l'accroissement annualisé du **produit intérieur brut (PIB)** s'est chiffré à 3,8 % au 3^e trimestre, en hausse de 5 points de base. Certains économistes ont révisé à la baisse, à 3 %, leurs pronostics de croissance



Taux de croissance annualisée du PIB

Source : U.S. Department of Commerce, Bureau of Economic Analysis

pour le 4^e trimestre, en raison des ouragans. Mais, en 2006, l'expansion économique devrait reprendre de plus belle, à 3,6 %, portée par les efforts de reconstruction et l'accroissement prévu des mises en chantier.

La solidité de l'économie révélée par ces indicateurs fait toutefois planer le spectre de l'**inflation**, que les ouragans ont attisé davantage. Par rapport aux périodes correspondantes en 2004, l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est établi à 3,5 % en juillet, puis à 3,6 % le mois suivant. Sans surprise, l'indice a toutefois sauté en septembre à 4,7 %. Ce bond a été alimenté par le prix du baril d'essence qui oscillait alors autour de 70 \$.

Face aux tensions inflationnistes, la Réserve Fédérale a riposté, le 20 septembre, puis le 1^{er} novembre, avec deux autres tours de vis au resserrement monétaire. Le **taux directeur** est ainsi passé à 4 %, après une 12^e hausse consécutive. Dans sa décision, le président de la banque centrale américaine, Alan Greenspan, voit d'un meilleur oeil un léger ralentissement économique qu'une inflation galopante. Il considère néanmoins que les conséquences des sinistres ne sont que temporaires.

Les conséquences de ces ouragans ne se sont pas fait uniquement sentir dans le repli de l'emploi en septembre. La **confiance des consommateurs** a également essuyé un revers face aux prix de l'essence et à la hausse des taux d'intérêt : l'indice de l'Université Michigan, qui mesure cette confiance, a plongé de 89,1 % à 76,9 % en septembre. De plus, la **production industrielle** a décliné (-1,4 %) pendant la même période, car les problèmes de production et de raffinage dans le Golfe du Mexique ont, en partie, paralysé l'approvisionnement en produits pétroliers.

En revanche, les effets de Katrina et de Rita seront peut-être plus persistants dans le budget américain et le compte courant. On estime que les coûts de nettoyage de Katrina devraient aggraver de 200 milliards \$ l'actuel **déficit budgétaire** et dépasser ainsi le déficit record de 668,1 milliards atteint en 2004. Quant à la **balance commerciale**, les soldes mensuels sont toujours dans le rouge et les mois de juillet (-58 milliards \$) et août (-59 milliards \$) ne font pas exception. Ceci porte le cumul des pertes dégagées en 2005 à 404,3 milliards \$. Ce déficit est expliqué par la hausse de la valeur des importations de produits énergétiques. ■

Survol et tendances



Canada

La fracture économique

La croissance de la **productivité** s'est fixée au point neutre (0%) au 2^e trimestre de 2005, à l'instar des trois premiers mois de l'année. La croissance du PIB observée durant cette période (0,8 %) s'est conjuguée à la hausse du nombre d'heures travaillées, ce qui n'a pas permis de dégager de gain de productivité.

Le **PIB**, à 0,8 % au 2^e trimestre, s'est chiffré à 0,2 % au mois de juillet, puis à 0,5 % en août. Ce sont les industries productrices de biens qui ont le plus contribué à la croissance puisque la valeur de ce qu'elles ont produit a augmenté en juillet (+0,3 %) et en août (+1%). Mais sur l'ensemble de l'année, c'est l'industrie des services qui démontre beaucoup de vigueur et plus particulièrement, les commerces de gros et de détail.

La consommation continue donc d'apporter du soutien à la croissance économique. Mois après mois, les ventes au **détail** se surpassent. La tendance a cependant marqué une pause au mois d'août (-0,3 %), occasionnée par le repli du secteur automobile (-0,4 %), qui compte pour environ le tiers des ventes totales des détaillants. Chez les **grossistes**, les ventes ont reculé – au mois de juillet – de 228 millions \$, mais sont reparties de plus belle par la suite, pour établir en août un nouveau record à 39,9 milliards \$ (+0,7 %).

Tout comme les industries du commerce, le secteur industriel a soutenu le PIB en juillet et en août, les industries fonctionnant pratiquement à leur plein potentiel. Statistique Canada a révélé qu'au 2^e trimestre, le **taux d'utilisation de la capacité industrielle** est passé à 86,7 %, un niveau qui n'avait pas été vu en presque cinq ans, et ce, malgré la fragilité du secteur de la fabrication.

Cela indique que l'économie tourne à plein régime, ce qui est garant d'une certaine expansion économique. Mais cela comporte certains risques tels que celui de voir

l'économie s'emballer et créer de l'inflation. L'**inflation** s'est déjà bien manifestée au 3^e trimestre, notamment au mois de septembre. Sous l'escalade des prix de l'essence, l'indice des prix à la consommation a bondi de 3,4 %.

Cela pourrait bientôt déteindre sur les salaires. Déjà, la **rémunération** a inscrit une hausse au mois d'août (+4,2 %) et c'est dans les secteurs porteurs de croissance que ces augmentations se sont faites, tels que l'extraction minière (+5,1 %), le commerce de détail (+3,9 %) et la construction (+3,8 %). Dans un contexte où le taux d'activité sur le marché du travail est très élevé, la bonification de la rémunération devrait se généraliser davantage, par souci de conserver les employés.

D'ailleurs, la rémunération a crû de 4,1 % chez les **manufacturiers**. L'enquête trimestrielle menée par la Banque du Canada cet automne indique que les fabricants sont optimistes quant à l'avenir. Pourtant, ils doivent composer avec un dollar qui s'est récemment renforcé avec le cours des ressources naturelles et qui rend leurs produits de moins en moins compétitifs. Ils doivent également jongler avec des intrants et des services de transport qui coûtent plus cher.

Si le «péto-dollar» fait des malheureux, notamment au Québec et en Ontario qui sont les provinces les plus tributaires de la fabrication, il fait des heureux ailleurs au Canada. Le boom économique dans l'Ouest canadien, et plus particulièrement en Alberta en raison de la manne des sables bitumineux, contraste avec le reste du pays et génère une importante **fracture économique**. Cette fracture est symbolisée par les chèques de 400 \$ que le gouvernement albertain enverra en cadeau de Noël aux habitants de la province. ■

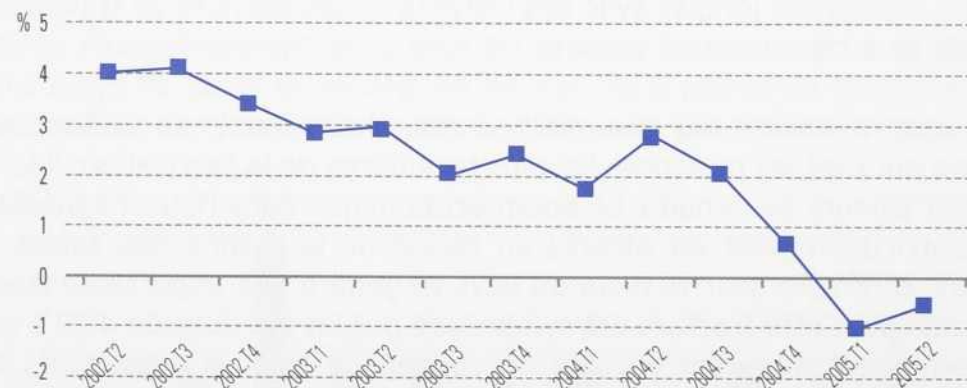
Survol et tendances

Québec

La consommation soutient l'économie

Sur le marché de l'habitation résidentielle, les **mises en chantier** ont légèrement reculé au 3^e trimestre. Si, au mois de juillet, elles ont crû de 1 % par rapport à la même période l'an dernier, elles se sont toutefois contractées de 16 % au cours du mois d'août. Pendant ce temps, la valeur des **permis de bâtir** résidentiels a évolué de pair. Elle s'est majorée de 16,5 %, ce qui représente la meilleure performance enregistrée à ce chapitre depuis novembre 2004. En revanche, elle a chuté de 22,7 % le mois suivant, probablement motivée par le fait que les habitations neuves s'écoulent plus lentement sur le marché.

Quant au marché du travail, le 3^e trimestre aura assisté à la création de 24 400 **emplois**. Mais il faut y regarder à deux fois car, au cours de cette période, 15 100 postes à temps plein ont été perdus et compensés par le gain de 39 500 autres à temps partiel. Comme ces derniers sont associés à une certaine précarité, cela pourrait jouer sur la consommation future des Québécois.



Taux d'épargne des ménages québécois

Source : Institut de la statistique du Québec

Au chapitre de l'accroissement de la **rémunération des salariés**, il s'est chiffré à 0,8 % au 2^e trimestre. Cela a fait en sorte que la croissance du **revenu personnel disponible** – après impôts et autres transferts – s'est fixée à 0,9 % durant la même période, constituant la hausse la plus importante en un an.

Qui dit *plus de revenus personnels* dit *plus de consommation*. Pour l'instant, ce moteur économique va déjà bon train. Les annonces de construction de mégacentres ou de projets d'agrandissement se succèdent, l'une des plus récentes portant sur un mégacentre commercial (*power center*) de 100 millions \$ à Candiac. De plus, de nombreux nouveaux détaillants installent leurs pénates au Québec ou y multiplient les points de ventes comme, par exemple, la chaîne américaine Best Buy.

C'est donc dire que les affaires sont encore florissantes pour les **détaillants** : après celui de juin, les ventes annualisées ont atteint un nouveau sommet en juillet, à 84,7 milliards \$. Mais c'est un revers qui s'en est suivi au mois d'août (-1 %). Chez les **grossistes**, à la suite du record enregistré en juin (91,4 milliards \$), les ventes ont accusé deux reculs consécutifs en juillet (-0,1%) et en août (-0,8 %).

Il ne fait aucun doute que les détaillants et les grossistes ont eu un rôle à jouer dans l'augmentation du **produit intérieur brut (PIB)** québécois. Si la croissance de ce dernier a été nulle en mai, le mois de juin a été témoin d'une hausse de 0,5 %. Cette expansion économique est principalement attribuée à l'activité dans les industries du commerce. En juillet, c'est plutôt les fabricants qui raflent cet honneur : le PIB s'est élevé de 0,6 %, essentiellement grâce à la hausse de production dans le secteur manufacturier (+1,9 %).

Pourtant, les plus récentes données sur le commerce de marchandises au Québec ont de quoi plomber le moral. Les manufacturiers sont aux prises avec une double malédiction : l'envolée des prix de l'essence réduisent leurs marges de profit – surtout chez les transporteurs – et, en plus, renforcent le dollar, rendant leurs produits moins attrayants chez notre premier partenaire commercial, les États-Unis. Cela joue inévitablement sur la **balance commerciale** québécoise : elle est en terrain négatif depuis février et le déficit mensuel s'est aggravé au mois d'août, à -1,7 milliard \$. ■

Notre conjoncture économique

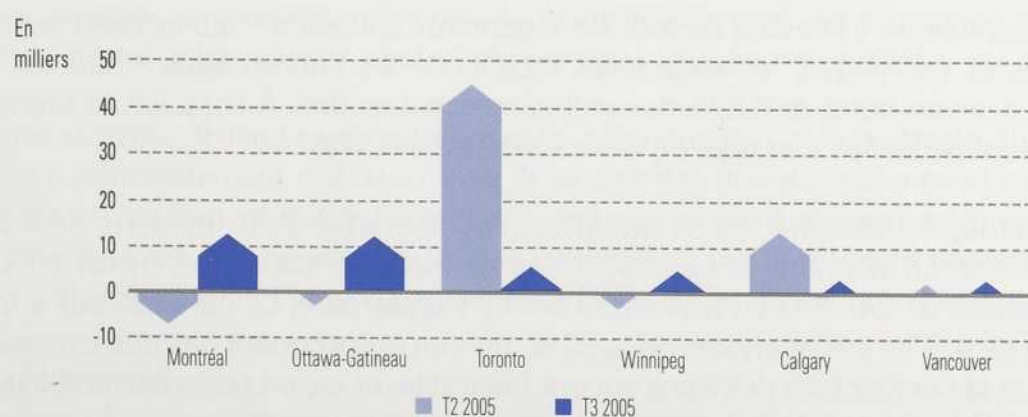
Marché du travail

La fabrication mine la création d'emplois

Le bilan **montréalais** de l'emploi est dans le rouge pour un autre trimestre. En effet, au 3^e trimestre, ce sont au total 6 900 emplois qui ont été perdus, ce qui déçoit comparativement à la même période de 2004 (+6 200). Le mois de juillet s'est pourtant démarqué avec la création de 18 800 nouveaux postes. Mais la performance d'août (-1 900) et tout particulièrement celle de septembre (-23 900) ont assombri le tableau. Pendant ce temps, le taux de chômage – qui avait baissé de deux points de base en juillet à 8,1 % –, a enregistré deux hausses consécutives les mois suivants pour s'établir à 9,0 %.

Parmi les secteurs touchés, ceux de la fabrication et des services professionnels, scientifiques et techniques ont le plus durement écopé. À l'inverse, les gains des secteurs des administrations publiques et des services d'enseignement ont permis de compenser une partie de ces revers.

Quant aux autres agglomérations métropolitaines du Canada, la création d'emplois à Vancouver est restée en touche au 3^e trimestre, n'inscrivant ni gain ni perte. En revanche, le marché du travail torontois peut s'enorgueillir d'avoir créé 30 600 postes.



Création nette d'emplois 2005 - Villes du Canada

Source : Conference Board du Canada

Au **Québec**, le 3^e trimestre a réservé de bonnes nouvelles sur le marché du travail avec la création de 24 400 postes, grâce aux gains de juillet (+15 300) et août (+16 900). Ce résultat est nettement plus encourageant que celui enregistré au

trimestre précédent (-7 400), mais se compare moins bien aux 34 800 emplois créés sur la même période en 2004.

En partie influencée par la morosité chez les manufacturiers montréalais, la fabrication dans l'ensemble de la province a battu de l'aile ce trimestre, avec l'abolition de 26 700 postes. Cet important recul a fait en sorte que le secteur a été responsable de 70 % des emplois perdus durant cette période. La majorité des autres secteurs d'activité ont affiché des gains, dont les plus éloquents sont ceux dans les services d'enseignement (+21 700) et dans la construction (+18 200). Étonnamment, le commerce n'a pas brillé (+400), en dépit du bouillonnement chez les détaillants et les grossistes.

Le taux de chômage dans la province a inscrit un bond de 4 points de base en juillet, s'établissant à 8,4 % et est demeuré au beau fixe les deux mois suivants. Les analystes ne s'en inquiètent pas outre mesure puisque, simultanément, le taux d'activité s'est situé autour de 65,7 %.

Au **Canada**, c'est le Québec (+24 400) qui se distingue, ses plus proches rivales – la Colombie-Britannique (+8 300) et l'Ontario (+7 800) – tirant de l'arrière. Si l'Alberta n'a fait que des gains marginaux en matière d'emploi, elle rafle encore la palme d'or pour la faiblesse de son taux de chômage.

Globalement, le portrait national de l'emploi s'est révélé positif, mais quelque peu décevant, avec la création de 31 100 nouveaux postes. C'est durant le mois d'août (+27 500) que la majorité de ces gains se sont effectués, tandis que juillet et septembre n'ont pas été d'un grand soutien. On se réjouira toutefois du fait que, dans ce bilan trimestriel, 52 200 emplois étaient à temps plein alors que 21 100 autres à temps partiel ont été abolis. Cela est de bon augure pour la croissance prochaine de la consommation, un des principaux moteurs de l'économie.

Durant cette période, le secteur de la fabrication, malmenée par le huard, s'est tristement illustrée par sa contre-performance (-42 200), notamment en Ontario et au Québec. Mais ces pertes d'emplois ont été compensées par la vigueur observée dans les secteurs du transport et de l'entreposage

Notre conjoncture économique

(+22 600), des soins de santé et assistance sociale (+21 300) et des services d'enseignement (+20 800).

Pour sa part, le taux de chômage a peu bougé : il a gagné un point de base en juillet, à 6,8 %, qui a été perdu en septembre, permettant ainsi à cet indicateur de s'approcher de niveaux vus il y a 30 ans. ■

Marché de l'habitation

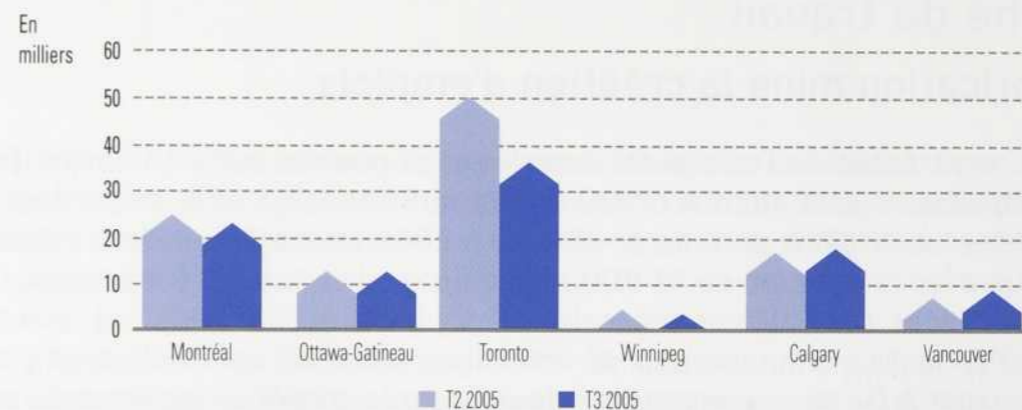
Bond surprise en septembre

Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de **Montréal**, les mises en chantier, comparées à la même période de 2004, ont progressé au 3^e trimestre de 2005. Elles sont en effet passées de 6 340 à 6 703 (+5,7 %), et ce, grâce à l'activité enregistrée aux mois de juillet (+15 %) et septembre (+28 %). Cette dernière performance mensuelle, la meilleure observée cette année, a déjoué les prévisions selon lesquelles le boom immobilier s'essouffle.

Le marché des locations et celui des copropriétés ont grandement influencé ce bilan en terminant le trimestre en hausse respectivement de 14,3 % et 30,6 %. Si la copropriété semble bien se porter, la Société canadienne d'hypothèques et logement (SCHL) soutient toutefois que ce marché s'approche de son équilibre et qu'il sera appelé à ralentir en 2006 et, de surcroît, davantage que les autres segments. Quant aux maisons individuelles, jumelées et en rangée, elles ont affiché un repli par rapport au même trimestre de 2004.

En matière de croissance du marché de l'habitation, c'est la couronne sud, avec en tête la ville de Longueuil, qui a mené le bal au cours de ce trimestre. Le nombre de mises en chantier est passé de 1 171 à 4 170 (+25,6 %), grâce à des gains inscrits chaque mois. Dans une moindre mesure, les unités en construction ont également augmenté sur l'île de Montréal (+9,6 %). Ces bons résultats ont permis de neutraliser la contre-performance de la couronne nord (-6,3 %), plombée par un mois d'août particulièrement moribond.

À l'échelle du **Québec**, on ne peut malheureusement pas se vanter de résultats aussi encourageants. En fait, les choses sont plutôt au neutre, puisque les mises en chantier durant le 3^e trimestre ont à peine glissé (-0,5 %), passant à



Mises en chantier - Villes du Canada

Source : Conference Board du Canada

10 452 en comparaison à 10 501 pour la même période en 2004. Les performances d'août (-16 %) et de septembre (+13 %), en large partie alimentées par le niveau d'activité dans la RMR montréalaise, se sont presque annulées.

Les mises en chantier à Sherbrooke ont presque doublé en septembre, faisant grimper le cumul trimestriel (+10,7 %). Ainsi, Sherbrooke, Trois-Rivières (+23,1 %) et Montréal sont les seuls centres de 100 000 habitants et plus à avoir affiché une croissance durant les 3 mois.

Sur l'ensemble du trimestre, ce sont les logements collectifs – qui incluent les maisons jumelées et en rangée, les logements locatifs et les copropriétés – qui ont volé la vedette avec un bond de 11,2 % des unités en construction. À l'opposé, le segment des maisons individuelles a essuyé un revers marqué (-15,7 %).

Au **Canada**, le marché de l'habitation résidentielle s'est montré décevant au 3^e trimestre. En données désaisonnalisées annualisées (DDA), les mises en chantier sont passées de 241 300 en juin à 230 500 en septembre, ce qui équivaut à une contraction de 4,5 %. Les analystes de la SCHL ne s'en préoccupent pas outre mesure, estimant que la conjoncture demeure encore favorable, et ce, en raison de la faiblesse des taux hypothécaires et de la bonne santé du marché du travail.

Le repli des mises en chantier s'est effectué dans le segment des logements collectifs des centres urbains (-5 %), mais également dans celui des logements individuels (-2 %).

Tandis que les différentes régions du Canada ont inscrit des gains notables, seule l'Ontario n'est pas parvenue à tirer son épingle du jeu. Le nombre d'unités en construc-

Notre conjoncture économique

tion y a dégringolé (-32,3 %) sur l'ensemble du trimestre. C'est le poids relatif de cette province qui a fait basculer dans le rouge la croissance du marché de l'habitation au pays. ■

Marché financier

Taux d'inflation

Au 3^e trimestre, les Canadiens ont généralement payé plus cher pour les biens et services inclus dans l'indice des prix à la consommation (IPC), lequel sert à mesurer l'inflation. En effet, en juillet, les consommateurs ont dû déboursier 2 % de plus (par rapport à juillet 2004), puis 2,6 % de plus le mois suivant. De surcroît, ce n'est pas en septembre que les porte-monnaie des Canadiens auront connu un répit, les prix ayant grimpé de 3,4 %. Il faut remonter aussi loin qu'en mars 2003 pour trouver un niveau d'inflation plus élevé.

Sans grande surprise, les prix de l'essence sont en cause dans l'augmentation de l'IPC au cours du 3^e trimestre. En juillet, ces derniers ont augmenté de 12,3 %, puis de 20,1 % au mois d'août. Mais c'est en septembre, quand les contrecoups de l'ouragan Katrina se sont fait durement sentir, que le bond le plus spectaculaire a été inscrit (+34,7 %). Les autres facteurs qui ont contribué à la progression de l'inflation sont le coût de remplacement par le propriétaire (soit les dépenses qui compensent la dépréciation des maisons) et les repas pris au restaurant.

La relative stabilité de l'indice de référence de la Banque du Canada atteste du fait que l'inflation a principalement été nourrie de la hausse des prix de l'essence et qu'elle n'a pas encore véritablement migré dans le prix des autres biens et services. En effet, cet indice, qui exclut les 8 composantes les plus volatiles¹, a perdu un point de base en juillet, pour s'établir à 1,4 %. Par la suite, il a crû à 1,7 % et s'y est maintenu en septembre.

Taux d'intérêt

Cette croissance de l'inflation a offert matière à réflexion à la Banque du Canada qui a opté pour l'intervention, après presque un an de pause dans sa politique de resserrement monétaire. Dans sa ligne de mire se trouvent les cours mondiaux de l'énergie ainsi qu'une économie qui tourne proche de son plein potentiel.

C'est pourquoi le 7 septembre dernier, afin de lutter contre le risque que l'inflation dépasse le point médian de la fourchette cible – fixé à 2 % –, le taux de financement a augmenté d'un quart de point, à 2,75 %. Dans son communiqué, la banque centrale a notamment argué que, d'après l'analyse préliminaire qu'elle fait de l'impact de Katrina, l'économie américaine devrait ralentir légèrement et, au Canada, les prix à la consommation devraient sursauter à court terme.

La banque a ainsi ouvert la porte à de prochaines hausses de taux, ce qui a été confirmé le 18 octobre lorsque le loyer de l'argent a grimpé à 3 %. En outre, deux jours plus tard, dans son Rapport sur la politique monétaire, elle a fait valoir qu'elle tablait sur une croissance du produit intérieur brut de 2,8 % en 2005 et 2,9 % en 2006. Ces prévisions d'expansion économique éveillent toutefois le spectre d'une surchauffe de l'économie et donc d'une spirale inflationniste.



Taux directeur canadien et américain

Sources : Banque du Canada et Réserve Fédérale

1. Soit les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, les intérêts hypothécaires, le transport interurbain et les produits du tabac.



Notre conjoncture économique

Taux de change

Dans ce rapport, la Banque du Canada a également abordé la situation du taux de change, ajoutant que le dollar canadien s'est raffermi par rapport aux grandes devises mondiales, particulièrement la monnaie américaine. Selon ses termes, «cette vigueur récente semble être soutenue par plusieurs facteurs fondamentaux dont les hauts niveaux des prix du pétrole brut et du gaz naturel ainsi que la tenue généralement robuste de l'économie canadienne.»

En effet, la catastrophe provoquée par l'ouragan Katrina – et dans une moindre mesure Rita – a paralysé une partie des capacités de production et de raffinage de pétrole dans le Golfe du Mexique. En raison d'une offre mise en péril et des pressions exercées par la demande, le prix du baril a bondi. Le Canada en étant un exportateur net, cela a constitué de bonnes nouvelles pour le dollar.

Simultanément, la monnaie canadienne a été soutenue par la publication d'indicateurs économiques tels que la création d'emploi, le surplus commercial canadien et l'utilisation de la capacité industrielle qui font foi du dynamisme de l'économie canadienne.

Ainsi, depuis le début de 2003, au moment où le huard a amorcé sa vertigineuse ascension par rapport à sa contrepartie américaine, sa valeur a été propulsée de plus de 35 %. Plus récemment, la devise a enregistré plusieurs sommets au début de l'automne dont le dernier, atteint le 30 septembre à 0,8615 \$, est un record de 13 ans.

Si, aux yeux de certains analystes, le huard paraît surévalué, la tendance pourrait néanmoins demeurer. En effet, l'actuel durcissement des conditions monétaires de la Banque du Canada devrait attirer les investissements à la recherche de taux d'intérêt avantageux qui, pour l'instant, ne se trouvent ni en Europe, ni au Japon, puisque la politique des banques centrales y est à la détente.

Marchés boursiers

Tel que nous y faisons allusion plus haut, la saison des ouragans a fait grimper le prix du brut vers de nouveaux records, alors qu'il s'est transigé au-delà de 70 \$ US le baril en septembre. Mais, c'est sans compter que d'autres ressources naturelles ont également fait parler d'elles. La valeur de l'or, par exemple, s'est accrue de presque 6 % sur l'ensemble du 3^e trimestre, se transigeant alors à environ 456 \$ l'once. Sur la même période, le prix de marché du gaz naturel a bondi de plus de 77 % !

La forte demande pour les ressources naturelles et la majoration de leur valeur sur les marchés boursiers se sont révélées de bonnes nouvelles pour le S&P/TSX. Ainsi, en septembre, on ne s'étonnera guère du fait que l'indice phare de la Bourse de Toronto ait dépassé les 11 000 points, entraîné notamment par les titres pétroliers et aurifères. En revanche, les choses se sont gâtées en octobre. L'indice a encaissé plusieurs reculs successifs sous l'effet de tempérence de l'effervescence du secteur énergétique.

À l'inverse, la montée du cours de certaines ressources naturelles a toutefois généré de fortes pressions sur les manufacturiers qui en dépendent. Chez ceux qui n'ont pas transmis ces hausses de prix dans celui de leurs marchandises par peur de perdre en compétitivité, les marges de profit commencent sûrement à être affectées. ■

Notre conjoncture économique

Commerce extérieur

Commerces canadien et québécois : aux antipodes

En juin, les exportations de marchandises du Québec ont à peine bougé, se chiffrant à 6,1 milliards \$. En revanche, en juillet, elles ont amorcé une descente (-5 %) qui s'est poursuivie le mois suivant (-4 %). Ainsi, au 7^e mois de l'année, sur les 25 principaux produits d'exportation au Québec, 18 se sont repliés avec en tête le matériel de télécommunications (-51 M\$). En août, les exportations se sont mues au gré des ventes d'avions entiers avec moteurs qui ont reculé notablement (-60,2 %). En ce qui concerne la destination des marchandises, la valeur des exportations vers les États-Unis a affiché une perte après l'autre pendant les trois mois de l'été, passant de 5 milliards \$ en mai à 4,5 en août (-10 %).

Quant aux importations québécoises, elles ont crû de 191 millions \$ en juin. Les mois suivants ont été plutôt fertiles en rebondissements : en juillet, elles ont chuté de 11,3 %, puis ont été catapultées à un sommet sans précédent en août, à 7,2 milliards (+21,1 %). Il faut dire qu'en juillet, tandis que les importations de pétrole brut ont augmenté (+22,3 %), toutes les autres catégories de produits ont décliné, à quelques exceptions près. Puis en août, la situation a basculé, grâce à la progression des importations d'avions entiers avec moteurs (+571 M\$) et des autres dérivés du pétrole et du charbon (+139 M\$). Ce sont les importations en provenance des États-Unis (-607 M\$) qui expliquent le repli de juillet. Ce déclin a été plus que compensé en août (+657 M\$), mais nos voisins du sud partagent cette fois la vedette avec la Chine dont les importations se sont accrues également (+85 M\$).

Quant à la balance commerciale québécoise, elle a poursuivi sa chute en juin (-673 M\$) et en juillet (-216 M\$). Au mois août, en raison de la hausse importante des importations alors que les exportations baissaient légèrement, la balance commerciale s'est soldée par un déficit considérable de 1,7 milliard \$.

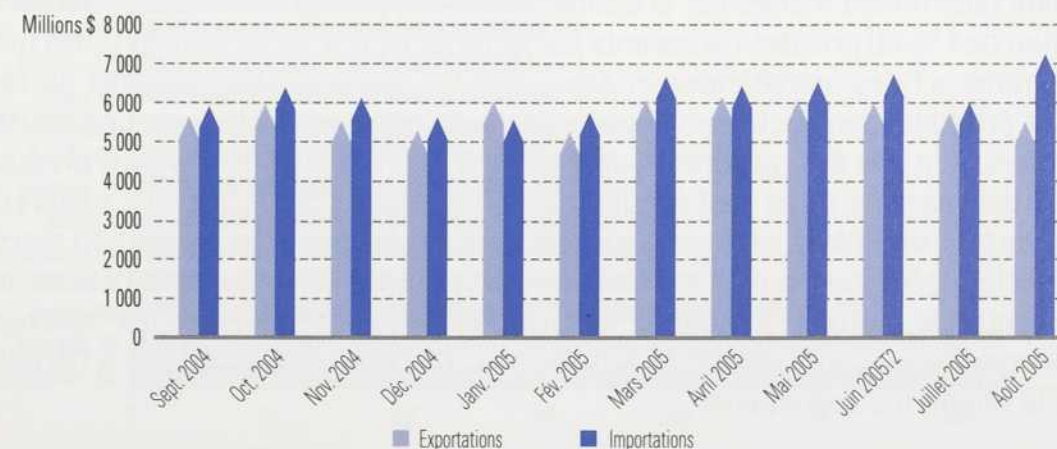
Canada

En comparaison, le portrait canadien contraste. Les exportations canadiennes conservent leur erre d'aller. Le mois d'août est le 6^e consécutif où les exportations ont inscrit des gains, dont ceux de juin pousseront le résultat mensuel à un sommet annuel. En effet, en juin, la valeur des marchandises exportées a grimpé de 674 millions \$ pour se chiffrer à 37,2 milliards \$. Les hausses de juillet (180 M\$) et août (561 M\$) se sont révélées un peu plus modestes. C'est dans les produits énergétiques que cette croissance s'est observée, leurs prix ayant été propulsés : les exportations

de ces marchandises ont augmenté de 1,4 milliard \$ (+22,9 %) entre mai et août. Quant à la destination, l'accroissement des exportations s'est effectué vers les États-Unis. De mai à août, la valeur des marchandises traversant la frontière a progressé de 985 millions (+3,3 %).

Les importations sont également en croissance, mais de façon moindre. En juin, leur valeur a crû de 154 millions \$, puis de 164 millions \$ le mois suivant, culminant à 32,4 milliards \$. Toutefois, elles ont enregistré, en août, un repli de 115 millions \$. Au chapitre des marchandises, sur l'ensemble de ces trois mois, les importations de biens industriels se sont contractées de 139 millions \$, ce qui a été contrebalancé par celles des produits automobiles (+228 M\$). Pour ce qui est de la provenance, les importations montrent des signes de diversification, puisque ce sont celles avec les pays hors États-Unis, Union européenne, OCDE et Japon, qui ont le plus augmenté (+259 M\$).

Dans le numéro précédent du *Tableau de Bord* (octobre 2005), nous faisons état du fait que la balance commerciale canadienne était positive, mais globalement en érosion depuis les 12 derniers mois. Les chiffres les plus récents font un pied de nez à ce constat et témoignent d'un renversement de vapeur. En effet, la balance commerciale a renoué avec la croissance et a même bondi de 28 % de mai à août pour s'établir à 5,5 milliards \$. ■



Commerce international de marchandises du Québec

Source : Institut de la statistique du Québec



Économie du Grand Montréal

La hausse du prix de l'énergie : inéluctable ?

Au cours des derniers mois, la hausse des prix de l'énergie à l'échelle de l'Amérique du Nord aura eu de fortes incidences sur l'économie du Québec et de sa métropole qui, notamment en raison des besoins associés au chauffage et aux types de production qu'on y retrouve, est largement tributaire des ressources énergétiques. Soumis à des fluctuations importantes dictées par les forces du marché mondial et pour lesquelles il existe peu de leviers d'influence, le prix de l'essence à la pompe, après avoir grimpé à des sommets frôlant 1,40 \$ le litre, est toutefois récemment redescendu sous la barre du dollar.

Outre des répercussions négatives de la hausse des coûts de l'énergie sur l'économie et la compétitivité des entreprises, certains éléments insoupçonnés provoqués par ces hausses méritent également d'être soulignés, particulièrement en ce qui a trait au domaine du transport et à l'utilisation des ressources électriques.

La volatilité du prix des carburants...

C'était prévisible : la hausse du prix des carburants affecte particulièrement les entreprises qui oeuvrent dans le domaine du transport, ce qui a un effet indirect sur la compétitivité des entreprises, notamment celles qui exportent leurs marchandises sur des distances importantes.

Cet état de fait provoque toutefois une situation exceptionnelle : celle de faire de la proximité du marché un atout de compétitivité plus important. Selon une étude récemment menée par la Banque CIBC, il appert en effet qu'une augmentation de 1 % du prix des carburants fait grimper de 0,4 %, en moyenne, les frais de transport des marchandises². Ainsi, à cause des coûts de transport de certains produits manufacturiers, il pourrait devenir plus rentable, avec une hausse soutenue du prix des carburants, de maintenir la production de certains produits près des marchés où ils sont écoulés. Selon les auteurs de l'étude, le transfert de production vers l'Asie, où les bas salaires rendent les coûts de production manufacturière généralement plus concurrentiels, pourrait ainsi être ralenti. Selon les prix que le pétrole atteindra, il sera intéressant d'observer ce nouveau phénomène au cours des prochains mois et d'en évaluer les impacts à l'échelle de la région métropolitaine.

La hausse du prix des carburants n'influence pas uniquement le transport des marchandises; le transport des personnes l'est également. À cet égard, dans une étude réalisée en 2004 par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et qui portait sur les retombées économiques du transport en commun dans la région de Montréal, on estime que ce moyen permettait aux ménages de la région de Montréal qui l'utilisent de consacrer une plus faible part de leur budget aux déplacements. Pour la seule année 2003, le transport en commun aurait permis aux ménages montréalais d'économiser 570 millions \$ en frais de déplacement³.

De l'avis de la Chambre, les économies réalisées ont le double avantage de fournir à la fois des sommes accrues aux ménages – qui peuvent ainsi dépenser davantage, notamment en magasinage, en sorties culturelles et en loisirs – ainsi que de permettre une contribution supplémentaire à l'économie régionale, puisque cet argent y demeure, contrairement à l'argent voué au carburant et aux pièces automobiles qui, lui, quitte le Québec. De fait, l'économie régionale est relativement peu axée sur l'industrie automobile et pétrolière. Or, avec les hausses récentes du prix du carburant, les sommes que le transport en commun permettrait aux ménages d'économiser atteindraient maintenant un montant de l'ordre de 700 millions \$ par année.

Il est également intéressant de comparer les hausses du prix de l'essence à la pompe au cours des dernières décennies, en dollar constant de 2003. Ainsi comparé, le litre d'essence se transigeait, en 1982, à 0,985 \$, alors qu'en 2003, il était de 0,763 \$⁴. Cet écart important s'explique notamment par le fait que les prix de l'essence en Amérique du Nord n'ont pas évolué au même rythme que la croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC). Pour certains, cette hausse du prix des carburants est un rattrapage que les entreprises et les consommateurs sont voués à déboursier. Pour d'autres, c'est également la preuve que la diversification des sources d'énergie au Québec constitue un atout important pour notre plein et sain développement économique.

La stabilité des sources d'énergie provenant du Québec

Au Québec, le pétrole représente 37 % de l'ensemble des formes d'énergie consommée, tout juste derrière l'électricité, qui se situe à 38 %. À l'échelle canadienne, la proportion de con-

2. Soaring Oil Prices Will Make The World Rounder (http://research.cibcwm.com/economic_public/download/occ_55.pdf)

3. Transport en commun : Un puissant moteur du développement économique de la région métropolitaine de Montréal (http://www.ccmm.qc.ca/documents/memoires/2004_2005/CCMM_TransportCommun_etude.pdf)

4. Ministère des Ressources naturelles et Faune (<http://www.mrn.gouv.qc.ca/energie/energie/portrait-prix.jsp>)

Économie du Grand Montréal



sommation de pétrole s'élève à 40 %, alors que celle de l'électricité est beaucoup plus faible qu'au Québec et n'est que de 25 %⁵. Dans la mesure où le prix de cette dernière forme d'énergie est, au Québec, nettement plus bas qu'ailleurs en Amérique du Nord (graphique 1), les entreprises et les citoyens bénéficient d'un atout qui devient un réel élément de compétitivité.

Le Québec dépend par ailleurs largement des ressources hydroélectriques, une source d'énergie renouvelable, peu coûteuse, accessible et qui permet de générer des revenus majeurs. En effet, les exportations des surplus d'électricité sur les marchés des provinces canadiennes voisines et des États du nord-est des États-Unis sont très lucratives et ces entrées d'argent sont très importantes pour le Québec. Elles ont d'ailleurs rapporté au gouvernement du Québec, en quatre ans seulement, l'équivalent de 1,7 milliard \$⁵. À l'échelle de la région montréalaise, à titre de comparaison, cette somme équivaut à ce que coûtera la mise à niveau des infrastructures du métro à Montréal.

Tel que la Chambre le soulignait dans le mémoire qu'elle a présenté en mars dernier dans le cadre d'une Commission parlementaire portant sur le secteur énergétique au Québec, le gouvernement aurait avantage à maintenir, selon le coût de la vie, la stabilité et la prévisibilité à long terme des tarifs d'électricité. Il aurait aussi avantage, pour le bénéfice du développement économique de la province, à augmenter la capacité de production électrique, notamment par l'ajout de centrales hydroélectriques, d'éoliennes et de mesures d'efficacité énergétique afin de suppléer à la demande et d'accroître les revenus générés par les exportations de surplus.

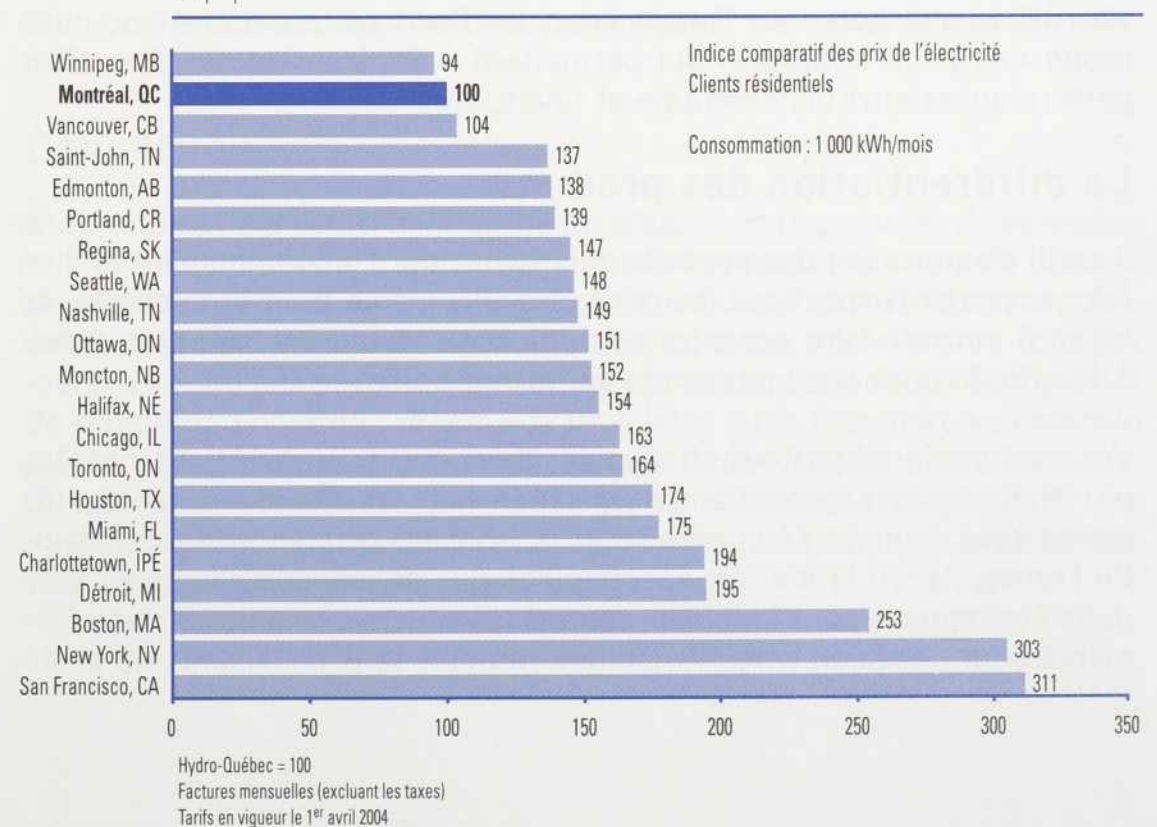
La diversification de ses sources d'énergie et la mise à profit de ses ressources électriques constituent un avantage concurrentiel que le Québec doit mettre à profit, particulièrement dans le contexte actuel de hausse du prix des carburants. En effet, le Québec, avec ses réservoirs hydroélectriques, est l'un des rares endroits au monde où l'énergie, sous forme d'eau, peut être stockée et utilisée à un moment précis pour produire de l'électricité lorsqu'il est avantageux de la vendre à fort prix sur les marchés extérieurs. La vente de l'électricité dans les périodes de canicule constitue l'un de ces moments privilégiés où la demande et les prix de l'électricité aux États-Unis est grande et la demande locale, relativement faible.

En outre, si le Québec et la métropole n'ont que peu d'emprise sur la fluctuation du prix des carburants, il en est tout autrement de l'énergie électrique, pour lequel nous dis-

posons d'un important potentiel encore inexploité. Dans la mesure où ce potentiel met à contribution une forme d'énergie renouvelable et que de multiples initiatives vouées à réduire les émissions de gaz à effet de serre sont en cours partout dans le monde, il ne fait aucun doute que, sur le plan énergétique, le Québec bénéficie d'un avantage concurrentiel majeur.

En définitive, le Québec et la métropole comptent plusieurs sources d'énergie – dont l'électricité – qui est produite localement, qui est renouvelable et qui permet d'assurer une stabilité des prix et de l'approvisionnement énergétique aux citoyens et aux entreprises. Le Québec – par ses ressources électriques abondantes – se trouve donc relativement moins vulnérable face aux fluctuations des prix du carburant, dans la mesure où ces fluctuations touchent une part moins importante de sa consommation totale d'énergie. Manifestement, il y a lieu d'investir dans cet avantage comparatif qui, exploité de manière responsable, profitera à Montréal comme au Québec tout entier. ■

Graphique 1



5. L'énergie au Québec, ministère des Ressources naturelles et Faune, 2004.



Clin d'oeil sur Montréal

Réconcilier la performance environnementale et la performance financière de l'entreprise : des stratégies gagnantes

Par Paul Lanoie, PhD, professeur titulaire à HEC Montréal, et membre du Groupe d'études et de recherche sur le management et l'écologie (GERME)



Comment convaincre un dirigeant d'améliorer la performance environnementale de son entreprise ?

Bien sûr, il y a la coercition : les lois, les règlements ou les taxes vertes. Avec cette approche, l'amélioration de l'environnement est perçue par les gestionnaires comme un fardeau ou une contrainte qui s'ajoute à toutes les autres avec lesquelles l'entreprise doit composer. Des efforts sont faits certes, mais souvent à contrecœur... puisqu'il le faut.

Peut-on voir les choses différemment ? Si on veut toucher le gestionnaire, l'angélisme n'a peut-être pas sa place, il faut parler son langage et aborder la question sous l'angle financier. Dans cette perspective, nous proposons deux stratégies qui permettent à l'entreprise de réconcilier performances environnementale et financière.

La différenciation des produits

Il s'agit de concevoir des produits plus sains pour l'environnement et d'en faire ressortir l'aspect qui les rend plus attrayants pour la clientèle, de façon à pouvoir faire accepter aux consommateurs un coût plus élevé. Ainsi, l'entreprise n'est pas perdante, au contraire.

Les exemples sont partout et dans des domaines très variés. À Montréal, en dépit de prix généralement plus élevés, les magasins d'aliments biologiques, comme «Aliments MERCI», sont de plus en plus nombreux. En France, j'ai vu la maison «Ecofamille» qui se spécialise dans les produits écologiques pour la famille comme les couches lavables ou les vêtements pour bébés en coton organique (produit sans fertilisants ou pesti-

cides chimiques). Aux États-Unis, Ciba, une firme de produits chimiques, se démarque. Durant les années 1990, cette dernière a lancé plusieurs marques de teinture – dont la Cibacron LS – plus efficaces parce qu'elles «collent» mieux aux tissus sur lesquels elles sont appliquées. Ainsi, le rinçage et le traitement des eaux usées sont facilités, ce qui permet des économies pour les fabricants de tissus qui emploient ces teintures. Malgré des coûts plus élevés, ce produit a fait une percée sur les marchés. Enfin, plusieurs producteurs automobiles – comme Toyota avec la Prius – vendent des modèles dotés d'un moteur hybride (conventionnel et électrique) qui permet des économies de carburant de l'ordre de 30 à 50 %. Le prix à l'achat est nettement plus élevé que celui d'un véhicule normal analogue (d'environ 50 %), mais les ventes sont en hausse partout. Le gouvernement du Québec songe même à subventionner ce type de voiture.

Quelles sont les conditions qui permettent d'adopter avec succès cette stratégie ? D'abord, on doit se concentrer sur des biens pour lesquels les consommateurs ont une certaine volonté de payer; autrement dit, on a plus de chances avec les biens de luxe que les biens de première nécessité. L'exemple de la Prius en fait foi. De plus, il faut être capable de fournir de l'information crédible qui atteste des vertus environnementales de notre produit (e.g., les tests officiels de consommation d'essence). Enfin, cette stratégie est plus porteuse s'il y a des barrières à l'imitation comme dans le cas de Ciba qui a fait breveter ses nouvelles teintures.

Miser sur la réduction des coûts

La deuxième stratégie, l'identification d'occasions d'améliorer l'environnement en réduisant les coûts, est probablement celle qui se révèle la plus prometteuse. En effet, bien que l'amélioration de l'environnement soit en général perçue comme un coût, dans plusieurs cas il peut s'agir d'une occasion pour utiliser plus efficacement les ressources et diminuer les dépenses. Le professeur Michael Porter de Harvard, Cambridge, MA, a donné une visibilité à cette approche qui s'écarte de la conception dominante. À la base de son raison-

Clin d'oeil sur Montréal



nement, il y a l'idée que la pollution est généralement associée à du gaspillage de ressources, à des matières premières non pleinement utilisées ou à de l'énergie perdue : «*Pollution is a manifestation of economic waste and involves unnecessary or incomplete utilization of resources, or resources not used to generate their highest value*». Les tenants de l'écologie industrielle, qui misent sur le fait que les rebuts d'une entreprise peuvent souvent servir d'intrants à une autre, partagent la même conviction.

Encore ici les exemples pleuvent. Chaque année, la compagnie américaine de produits médicaux Baxter, qui possède une filiale au Québec, calcule le taux de rendement de ses investissements en matière de contrôle de la pollution. Ainsi, elle a établi que toutes ses améliorations en termes de consommation d'énergie et de gestion des déchets, entre 1994 et 2000, lui ont permis d'économiser 53 millions \$ en 2001 (soit 10 % de ses profits). La nouvelle tendance à bâtir des édifices «écologiques» répond aux mêmes impératifs. Par exemple, Ford vient de construire à Détroit l'usine d'automobiles la plus «verte» qui soit. Entre autres, l'usine est coiffée du plus grand toit végétal au monde. Ce toit permet d'économiser quelque 35 millions \$ annuellement dans la gestion des eaux de pluie. Le procédé permet aussi de prolonger la durée de vie du toit, qui n'est plus exposé aux chauds rayons du soleil, ce qui diminue la chaleur qui pénètre dans le bâtiment, réduisant ainsi les besoins de climatisation. À Montréal, des édifices comme La Tohu ou le nouveau Pavillon de l'École Polytechnique montrent aussi que l'on peut construire «moins polluant» tout en réduisant les coûts.

Non seulement une amélioration de la performance environnementale peut-elle amener une réduction des coûts en énergie et en matières, mais elle peut également résulter en une diminution des coûts en capital. En effet, de plus en plus d'études montrent que les marchés financiers tendent à «punir» les firmes qui ont des problèmes environnementaux par le biais d'une réduction de la valeur boursière. Une entreprise fautive aurait donc moins facilement accès au marché des capitaux. Par exemple, dans une étude largement reconnue, Klassen et

McLaughlin examinent l'impact sur le marché boursier de 140 annonces publiques liées à une saine gestion de l'environnement (e.g., prix reçu pour souligner la performance environnementale) et 22 annonces de crise (e.g., poursuite, déversement illégal). Dans cet échantillon, les firmes qui ont fait l'objet d'une annonce positive ont vu leur valeur boursière augmenter en moyenne de 0,82 %, alors que celles qui ont fait l'objet d'une annonce négative ont vu leur valeur en bourse chuter en moyenne de 1,5 %.

D'autres poussent ce raisonnement encore plus loin en maintenant que, non seulement une amélioration de la performance environnementale peut amener une réduction des coûts en énergie, en matières et en capital, mais qu'elle peut également résulter en une diminution des coûts en main-d'œuvre. Ainsi, les entreprises qui font de l'environnement une priorité auraient plus de facilité à attirer et à retenir une main-d'œuvre de qualité. Bien que fort plausible, une telle présomption n'a toutefois pas été vérifiée empiriquement.

Conclusion

Bref, on peut convaincre un dirigeant d'appuyer la cause environnementale en parlant son langage et en lui montrant que ce qui semble d'abord une contrainte peut devenir une occasion. Quand on y réfléchit un peu, cette stratégie semble des plus naturelles. Dans notre vie de tous les jours, n'y a-t-il pas plusieurs gestes qui permettent à la fois d'épargner et de réduire la pollution : prendre la bicyclette ou le transport en commun plutôt que la voiture, réduire l'éclairage lorsqu'il n'est pas nécessaire, utiliser des sacs réutilisables pour emballer des cadeaux, etc. ? Une meilleure gestion des ressources au quotidien, n'est-ce pas le premier pas vers le développement durable ? ■

Chroniqueur invité

L'art de la cohabitation : une condition *sine qua non* de l'évolution de Montréal

Par Benoit Labonté, maire de l'arrondissement de Ville-Marie, et membre du Comité exécutif de Montréal responsable du Centre-ville, de la Culture et du Patrimoine



Il faut se promener dans les quartiers centraux de Montréal – réunis au sein de l'arrondissement de Ville-Marie – pour saisir à quel point la diversité, sur tous les plans, les caractérise. Déambuler sur la rue Sainte-Catherine, d'est en ouest, du parc *Joe-Montferrand* à l'ancien *Forum* des Canadiens, nous plonge de fait dans cette riche mixité.

En parcourant ce trajet, nous franchissons ou côtoyons neuf quartiers historiquement, sociologiquement et économiquement bien distincts : les quartiers *Sainte-Marie* et *Saint-Jacques*, le *Village*, le *Quartier Latin*, le *Faubourg Saint-Laurent*, le *Centre des affaires*, le *Golden Square Mile* et le *Shaugnessy Village*, tout en bordant le *Quartier chinois*, ainsi que le *Vieux-Montréal*, le cœur historique de la *Cité* et le quartier le plus visité au Canada. Mais surtout, nous rencontrons quotidiennement – et par centaines de milliers – travailleurs, dirigeants d'entreprises, commerçants, consommateurs, artistes, créateurs, amuseurs publics, dirigeants et bénévoles d'organismes communautaires, membres des communautés ethnoculturelles, professeurs et étudiants universitaires, touristes, et concitoyens au mode de vie moins traditionnel. Nous croisons également de très nombreux résidents – on en compte soixante-quinze mille dans cet arrondissement unique –, puisque, contrairement à la grande majorité des villes nord-américaines de cette

taille, Montréal possède un centre-ville animé et habité, composé de populations des plus hétéroclites. Tous ces citoyens réunis constituent, en quelque sorte, le *capital social* actif de l'arrondissement *Ville-Marie*.

Ce foisonnement d'activités de toute nature et l'hétérogénéité de ceux qui résident, travaillent, étudient, transitent dans ces quartiers, de même que ceux qui les visitent, s'imprègnent de leur culture ou encore s'y divertissent confère à notre ville un important avantage sur les autres métropoles du monde. En effet, tout cela est un signe que Montréal est un terreau exceptionnellement fertile pour la créativité, laquelle favorise du coup son développement économique, social et culturel et, par-delà, celui de l'ensemble de la région métropolitaine. Afin de préserver cet avantage stratégique des plus précieux, il nous faut cependant cultiver ardemment la cohésion sociale – ou l'art du *vivre ensemble* – qui, seule, pourra faire en sorte que la réputation grandissante de Montréal en tant que métropole inclusive et soucieuse d'égalité ne sera pas qu'une vue de l'esprit. Quoique porteuse de richesse collective, la diversité peut également se révéler source de tensions – voire de conflits – liée à la *cohabitation*.

Les conflits de cohabitation sont inévitables dans le contexte d'une telle diversité, mais cela ne signifie pas qu'il faille demeurer passif et laisser au seul équilibre des forces le soin de décider de leur issue. Agir ainsi signifie que les plus forts auront, plus souvent qu'autrement, le loisir d'écarter les plus faibles, avec comme résultat une homogénéisation regrettable de notre milieu de vie. Parce que l'avenir de la région



© Société du Vieux-Port de Montréal inc., A.P.E.S.



© Commission canadienne du tourisme, Pierre St-Jacques

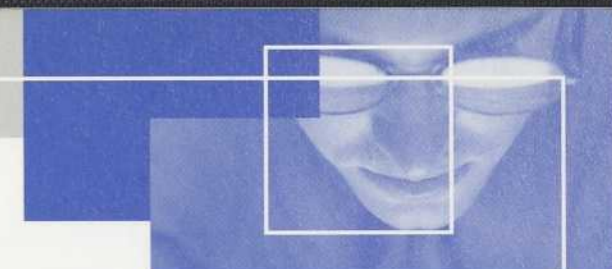


© Tourisme Montréal, Daniel Choinière



© Tourisme Montréal, Stéphan Poulin

Chroniqueur invité



métropolitaine – son *urbanité nouvelle* en quelque sorte – dépend notamment de la diversité qu'elle abrite, nous avons l'obligation de la canaliser positivement, de la transformer en levier de développement, de progression et d'évolution qualitative de la collectivité.

Même s'il appartient en premier lieu à tous les citoyens de faire leur part à cet égard, notamment en démontrant l'ouverture d'esprit indispensable à la vie en société urbaine, c'est ultimement aux élus que revient la responsabilité de concilier et d'unifier les multiples éléments qui caractérisent cette *cohabitation*, en s'imposant, d'abord et avant tout, en tant qu'*agents rassembleurs*. Cela commande que ces derniers assument pleinement leur leadership moral et institutionnel, notamment en stimulant l'émergence de *synergies citoyennes et institutionnelles*, ainsi qu'en créant des interfaces et des mécanismes novateurs susceptibles de prévenir, d'atténuer ou de régler les conflits *avant* qu'ils ne se manifestent ou se transforment en crise; ou encore, avant que la *loi du plus fort* n'impose son règlement, souvent inapproprié.

Plusieurs pistes de solution peuvent, en ce sens, être explorées. Que ce soit, par exemple, en misant sur un concept *Dialogues publics*; sur la création de *Conseils consultatifs de citoyens*; sur l'avènement d'un *Conseil consultatif des jeunes*; ou sur un *Programme de jumelage* semblable à ceux qui existent entre différentes villes du monde – et qui permettrait de jumeler deux organismes communautaires, associations, écoles ou commerces qui évoluent dans le même secteur d'activités, mais dans

des environnements radicalement différents –, ces mesures seraient toutes susceptibles de favoriser l'art du *vivre ensemble* et, du même coup, de faciliter la *cohabitation*.

De telles initiatives de «gestion» de la *cohabitation* reposent sur deux prémisses :

- 1) les Montréalais sont ouverts, valorisent l'inclusion et sont soucieux d'égalité;
- 2) les conflits de *cohabitation* sont trop souvent engendrés par la méconnaissance mutuelle.

Ces divers types d'échanges et de synergies proposés permettraient ultimement de créer des ponts entre les différents univers qui cohabitent au sein des quartiers centraux de Montréal, ponts qui seraient garants de paix sociale et d'une évolution qualitative de Montréal pour les années à venir.

C'est en introduisant une plus grande harmonie dans l'art du *vivre ensemble*, dans la *cohabitation* – et seulement ainsi –, que nous réussirons non seulement à tendre vers une plus grande cohésion sociale, mais également à bonifier ce qui représente l'une des principales richesses de Montréal : sa diversité sociale, économique et culturelle. ■



© Tourisme Montréal, Stéphan Poulin



© Tourisme Montréal, Daniel Choinière



© Tourisme Montréal, Stéphan Poulin



© Tourisme Montréal, Stéphan Poulin



Chronique Développement économique Canada

Causes et perspectives de la hausse des prix pétroliers

Après avoir débuté l'année aux environs de 44 \$US, le prix du baril de pétrole brut a atteint un sommet de 70,85 \$US à la fin d'août, pour ensuite redescendre vers les 60 \$US. Bien que l'ouragan Katrina, dont les effets sont temporaires, ait provoqué un saut de quelques dollars au-dessus des 70 \$US, les causes de la présente situation remontent à bien plus loin. Ainsi, après le dernier choc pétrolier des années 80 et la flambée des prix, les pétrolières ont massivement investi en amont dans l'exploration et la production pour augmenter l'offre. Avec la récession des années 90 et la baisse de la demande, les prix se sont effondrés à un niveau avoisinant les 10 \$US le baril. Elles ont par la suite procédé à des licenciements et ont réduit leurs investissements en exploration et en production.

Nous nous trouvons donc aujourd'hui avec très peu de capacité excédentaire, tandis que les pétrolières peinent à recruter du personnel qualifié (seulement 1 500 personnes sont présentement inscrites en génie pétrolier aux USA, une baisse de 85 % depuis 1982)⁶. De plus, il existe très peu de capacités excédentaires de raffinage pour subvenir à la demande. Cela fait plus de 20 ans que les États-Unis n'ont pas construit une nouvelle raffinerie, notamment en raison du nombre élevé d'autorisations requises et des levées de bouclier des riverains. Ce problème est d'ailleurs amplifié par le fait que l'on trouve et pompe de moins en moins de pétroles bruts légers et peu soufrés. Les bruts lourds et soufrés de l'Alberta, du Venezuela ou du Kazakhstan demandent des étapes de transformation supplémentaires. Or, il existe à l'heure actuelle une pénurie d'installations capables de raffiner ces pétroles, ce qui a pour effet d'accroître la marge des raffineurs et les prix à la pompe.

Les effets négatifs de cette hausse des prix pétroliers se feront sentir à la grandeur du Québec et ne seront pas uniformes. Le ministère des Finances du Canada estime qu'une hausse de 20 % du prix du pétrole pourrait entraîner une baisse de 0,8 % du PIB réel au Québec après un an, et de 1,4 % après deux ans⁷. Les consommateurs, notamment les résidents de lieux où les transports en commun sont inadaptés, et pour qui l'automobile est le seul moyen de transport possible, auront moins d'argent à dépenser sur d'autres biens et services.

Avec l'arrivée de l'hiver, il est aussi à craindre que les nombreux foyers se chauffant au gaz naturel ou au mazout verront leur facture fortement augmenter, et ce, encore au détriment d'autres dépenses. À l'approche de Noël, période la plus achalandée et rentable de l'année pour les commerçants, cette baisse des dépenses de consommation inquiète les géants mondiaux du commerce et de la distribution.

Même si l'industrie en général a amélioré son efficacité énergétique de 14 % de 1990 à 2002⁸, pour les entreprises, les effets seront proportionnels à leur utilisation d'intrants fossiles (énergie et matières premières dérivées du pétrole). Le secteur des transports sera un des premiers à être fortement touché. Ensuite suivront les industries grandes consommatrices d'hydrocarbures (plasturgie, par exemple). Le domaine de la construction, en particulier les grands chantiers commerciaux ou industriels qui requièrent de la machinerie lourde très énergivore, sera affectée. Avec le temps, ces répercussions se propageront à tout l'ensemble de l'économie. Le tourisme et les loisirs, allant de l'hébergement à la restauration en passant par les arts et spectacles, subiront l'impact d'une baisse des dépenses des consommateurs. De plus, les entreprises basées loin de leurs principaux marchés seront désavantagées par rapport à d'autres mieux situées. Il est à redouter que les régions éloignées en souffrent beaucoup plus que les grands centres économiques.

Les producteurs d'énergies alternatives devraient profiter de cette hausse de prix du pétrole. La production d'éthanol et d'autres biocarburants pourrait s'en trouver stimulée. La diversité des sources d'énergie de même que les couvertures (*hedging*) offertes, à travers divers produits dérivés et les contrats d'approvisionnement à long terme, pourront au mieux atténuer la volatilité des prix de l'énergie. L'efficacité énergétique deviendra de plus en plus un facteur de compétitivité. ■

François Legrand M. Sc, analyste
Développement économique Canada

Bureau d'Affaires de l'Île-de-Montréal
(514) 283-2500 www.dec-ccd.gc.ca
montreal@dec-ccd.gc.ca



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development

Canada

6. *BusinessWeek*, 10 octobre 2005.

7. Ministère des Finances du Canada, document de travail 2003-14: 'Le prix de l'énergie et l'activité économique au Canada.' Cité dans *Études économiques, fiscales et budgétaires*, Vol. 1 No. 2, ministère des Finances du Québec, août 2005.

8. Ressources Naturelles Canada, 'L'état de l'efficacité énergétique au Canada, Rapport 2005.'